

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2020

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2534)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL9

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« , les mots : « ou identité sexuelle » sont remplacés par les mots : « sexuelle, de leur identité de genre » et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le droit n'a pas à statuer sur des notions sociologiques comme "l'identité de genre". Il existe une part trop infime de personnes s'identifiant comme appartenant à un genre qui ne correspondrait pas à leur sexe biologique pour introduire juridiquement cette notion dans le texte.